Avertissements agricoles

GRANDES CULTURES

BULLETIN TECHNIQUE N° 22 DU 29 AOUT 1990



TOUTES CULTURES : Limitations d'utilisation de l'atrazine, de la simazine et du lindane

COLZA : - Ravageurs d'automne
- Désherbage

TOUTES CULTURES

LIMITATIONS D'UTILISATION DE L'ATRAZINE, DE LA SIMAZINE ET DU LINDANE

Sur proposition du Comité d'Homologation, le Ministère de l'Agriculture limite les autorisations de vente et d'utilisation des produits à base d'atrazine, de simazine et de lindane. La décision prise le 1er juin 1990 est d'application immédiate.

Spécialités à base d'atrazine ou de simazine :

Les autorisations sont limitées aux seuls usages où la dose d'atrazine et/ou de simazine ne dépasse pas 1 500 g/ha.

Spécialités à base de lindane :

Tous les traitements foliaires, les traitements de semences des betteraves et des crucifères oléagineuses sont désormais interdits.

Les autorisations sont limitées aux seuls usages où la dose de lindane n'excède pas 1 350 g/ha en traitement de sol.

COLZA

RAVAGEURS :

La mouche du chou (asticots dans les racines) :

Malgré sa présence dans les cultures de choux, ce ravageurs n'a jamais fait de dégât sur les colzas de notre région. Les insecticides microgranulés visant ce parasite, ne sont pas justifiés dans le Nord Pas-de-Calais.

Limaces :

Etant données les conditions climatiques de cette campagne, les risques sont très faibles, néanmoins, en cas de pluie, ce parasite sera à surveiller ; dès le semis, il peut occasionner des dégâts sur les graines et les jeunes plantules. On organisera une lutte contre ce ravageur en se référant, d'une part à la zone à laquelle la parcelle appartient : certains types de sol sont traditionnellement touchés (ex. : argiles à silex du haut pays) et d'autre part en réalisant des piègeages au niveau parcellaire (tuiles ou bâches avec quelques granulés antilimaces à la surface du sol).

Pd45



MINISTERE DE L'AGRICULTURE - D.R.A.F.
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 59048 LILLE CEDEX - Tél. 20.52.00.25

STATION REGIONALE : - Avertissements Agricoles - Laboratoire.
rue Bernard Palissy B.P. 47 - 62750 LOOS-EN-GOHELLE - Tél. 21 28.27.27

Abonnement annuel :
à l'ordre 190,00 F
Régisseur de Recettes
D.R.A.F. Nord Pas-de-Calais

ISSN 0758-7988 - CPPAP n° 1863 AD

Le Charançon du bourgeon terminal:

Il est totalement absent de notre région.

Le principal insecte de l'automne reste la Grosse Altise

La Grosse Altise :

Elle sera à observer à la levée des colzas, c'est-à-dire dans une quinzaine de jours. Cet insecte perfore les cotylédons et les jeunes feuilles (petits trous de 1 à 2 mm). Les adultes peuvent donc causer des dégâts directs avec affaiblissement ou même destruction d'une partie de la culture dans le cas de vols précoces et importants (cas exceptionnel dans le Nord).

L'Altise pond rapidement dans les jeunes colzas. Ce sont les larves qui occasionneront les dégâts les plus préjudiciables. Elles minent peu à peu les pétioles des feuilles pendant l'hiver et peuvent aller jusqu'à détruire le coeur de la plante.

La lutte contre ce ravageur consiste à viser en priorité **l'adulte** et secondairement les **larves** si elles se sont installées en nombre.

Observez l'arrivée des adultes :

La technique du piègeage en cuvette jaune est bien connue. Pour capturer l'Altise, il faut enterrer légèrement la cuvette qui sera remplie d'environ 1 litre d'eau avec un peu de mouillant (savon liquide).

Placer les cuvettes de préférence dans la partie du champ la plus proche d'un ancien champ de colza de l'année précédente.

Observez les dégâts :

Petites perforations dans les cotylédons et les jeunes feuilles.

Seuil d'intervention :

30 % des pieds présentant des symptômes

Produits autorisés :

PRINCIPAUX INSECTICIDES AUTORISES SUR ALTISE DU COLZA

Spécialités	Matière active	Dose l/ha	Firmes
FASTAC	alphaméthrine	0,15	AGRISHELL
TALSTAR	bifenthrine	0,075	PEPRO
BAYTHROID	cyfluthrine	0,3	BAYER
DECIS CE	deltaméthrine	0,2	PROCIDA
SUMICIDIN 10	fenvalérate	0,5	AGRISHELL
MAVRIK	fluvalinate	0,2	SANDOZ
KARATE	lambda-cyhalothrine	0,15	SOPRA
TRACKER	tralométrine	0,065	DUPONT

Remarques :

Sur larves, il vaudra mieux utiliser d'autres spécialités (à base de parathion).

.../...

DESHERBAGE :

DESHERBAGE DE PRELEVEE DU COLZA

Nouveauté : COLZOR

Une nouvelle spécialité a obtenu une autorisation provisoire de vente en avril 1990 : **COLZOR,** de la Société LA QUINOLEINE, est une association de tébutame (600 g/l) et de clomazone (20 g/l), qui s'utilise à la dose de 6 l/ha (5 l/ha en sol filtrant) en postsemis prélevée du colza.

Résultats d'efficacité obtenus en 1989-1990 (12 essais) par le Service de la Protection des Végétaux

ADVENTICES	COLZOR % Efficacité	NOMBRE D'ESSAIS
DICOTYLEDONES		
Capselle bourse à pasteur	95,6	3
Gaillet gratteron	92	1
Laiteron des champs	55	1
Lamier pourpre	93,5	2
Lampsane commune	100	1
Mercuriale annuelle	57	1
Morelle noire	71	1
Mouron des oiseaux	100	1
Pensée des champs	59,6	6
Ravenelle	49	1
Renoncule des champs	100	1
Shérardie des champs	100	1
Valérianelle potagère	11	1
Véronique à f. de lierre	84,5	1
Véronique de Perse	100	1
GRAMINEES		
Repousses de blé	49	2
Repousses d'orge	36	3
Vulpin des champs	71	2

Les efficacités présentées sont à considérer avec prudence, elles sont le reflet d'une première année d'expérimentation. Ces résultats sont provisoires et seront étayés par une deuxième année d'expérimentation.

Sélectivité :

Des décolorations blanchâtres à jaunâtres sur le pourtour des limbes ont été observées dans trois essais sur douze. Ces phénomènes passagers sont sans incidence sur le colza.

Herbicides utilisables en pré-semis, pré-levée sur Colza d'hiver

	Matières actives	Spécialités commerciales (Firmes)	Dose/ha	OBSERVATIONS
Pré-semis	triallate	AVADEX 480 (MONSANTO) ou autres spécialités	3 l	* Incorporation rapide dans la couche superficielle du sol. * Antigraminées annuelles
	trifluraline	Nombreuses spécialités dont TREFLAN (DOWELANCO)	2,5 l	* Incorporation immédiate dans les 24 heures après traitement, dans les premiers centimètres du sol * Essentiellement antidicotylédones

P246

Pré-semis	napropamide	DEVRINOL FL (PEPRO)	2,2 l à 2,8 l	* Incorporation dans un délai de 48 h à une profondeur de 3 à 4 cm avec une herse légère. Ne pas travailler trop profondément. Doses : 2,2 à 2,5 l si moins de 25 % d'argile; - 2,8 l si plus de 25 % d'argile et en cas de Ray-grasse * Essentiellement antidicotylédones
	napropamide + nitralin	ZULAN (SHELL CHIMIE)	2,5 kg	* Incorporation identique à DEVRINOL FL
	trifluraline + tébutame	AMARILLO (LA QUINOLEINE)	5 l	* Incorporation dans un délai de 24h après traitement Une incorporation dans les 4 à 5 premiers centimètres du sol est recommandée. * Intérêt sur flore mixte (Dicotylédones et Graminées).
	napropamide + tébutame	TAMBER (STAUFFER)	6 l	* Incorporation dans un délai de 48h après traitement, dans les 3 à 4 premiers centimètres. * Intérêt sur flore mixte (Dicotylédones et Graminées)
Pré-semis ou Pré-levée	Tébutame	COMODOR 6 (LA QUINOLEINE)	5 l à 6 l	* De préférence en pré-semis incorporé, mais utilisation en post-semis possible. * Antigraminées essentiellement. Sur repousses de Céréales, dose de 6l Sur Dicotylédones, dose de 4,8 l
Post-semis	dimétachlore	TERIDOX (CIBA-GEIGY)	2 l à 3 l	Ne pas utiliser en terre légère ou filtrante.
	métazachlore	BUTISAN S (BASF)	2,5 l	* Lors de semis en conditions favobles : - sol bien préparé, finement grumeleux, non motteux; - semis correctement effectué, bien recouvert, à une profondeur régulière de 2 à 3 cm. * Application immédiatement après le semis. * **En fractionnement** : - 1,5 l en post-semis pré-levée (ou en programme avec TREFLAN, DEVRINOL, COMODOR ...); - 1,5 l en post-levée précoce. TRES BONNE EFFICACITE SUR CAPSELLE
	clomazone + tébutame	COLZOR (LA QUINOLEINE)	6 l	5 l en sol filtrant TRES BONNE EFFICACITE SUR CAPSELLE
Post-levée précoce	métazachlore	BUTISAN S (BASF)	3 l	* Lors de semis en conditions difficiles : - sol caillouteux ou très motteux ne permettant pas de recouvrir correctement les graines; - sol très battant ou très filtrant; - sol très sec rendant la levée aléatoire; - semis tardif. * Application au stade "cotylédons étalés - 1ère feuille pointante" du colza, avant le stade 2 feuilles des adventices.